

Conseil Local de Développement

Présents : Franck ADOR, Serge ANXIONNAZ, Eric BADIN, Philippe BARGEOT, Laurent BATTIER, Anne BAUTRAIT, Jeannine BEGUIN, Pierre BEGUIN, Danièle BERTHIER, Marie-Françoise BOCH, Bernadette BONNET-EYMARD, Maryse BRUN, Benoît CHEVAL, Nadine CHEVRAY, Raymonde CHEVRONNET, Jean-Luc FAVRE, André FOURMAINTRAUX, Simone GAIDET, Martine GRESSIER, Lorène HERRERO, Odile LAZZAROTTO, Alain MACHET, Martine MATHERY, Joseph MOUGEL, Yves PACCALET, Mireille RICHERMOZ, Liliane ROSSI, Rémi REIGNIER, Robert TALBOT, Muriel THEATRE, Juliette TRUC.

Excusés : Marie-Hélène COSTE, Raphaël EFFANTIN, Gisèle GAIDE, Mélanie HOLLANDER, Colette MAITRE, Albert REVIAL

« Culture et Patrimoine en Tarentaise Vanoise »

Préambule

Alain MACHET, Président, et Laurent BATTIER, animateur du Conseil Local de Développement de Tarentaise-Vanoise présentent les résultats de l'enquête «Culture et patrimoine en Tarentaise Vanoise» initiée par les membres du CLD dans le cadre de notre mission de suivi et d'évaluation des contrats engagés entre le territoire et la Région (action 2.3 du CDRA « favoriser le développement culturel »).

Notre CLD a en effet souhaité se pencher sur la question de l'offre culturelle et patrimoniale, l'objet étant d'être force de propositions à l'aube d'un prochain Contrat.

Alain MACHET rappelle que ce questionnaire est une première démarche. Notre volonté est de prendre en considération l'avis du plus grand nombre pour proposer demain des actions adaptées dans le cadre des Contrats de territoire.

Alain MACHET rappelle le fonctionnement de ces politiques contractuelles (Contrats signés entre le territoire, la Région et le Conseil Général) et notre rôle de suivi et de propositions. Quatre cantons sont réunis au sein d'un «Pays» à l'échelle de la Tarentaise (l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise), sur la base d'une Charte de Pays, un programme d'action et un budget lié sont définis pour une durée de 5 ans, le prochain devrait débuter en 2013.

Il s'agit donc d'appréhender ce futur Contrat sachant que plusieurs millions d'euros seront affectés pour financer des projets dans des domaines très variés comme l'agriculture, la culture, la valorisation du patrimoine, la prise en compte des saisonniers etc.. Il rappelle également qu'une relecture par notre CLD de la Charte de Pays est prévue avant la rédaction du nouveau contrat.

Laurent BATTIER précise deux points :

- La politique contractuelle : la vocation des CLD est de permettre aux habitants d'exprimer des avis sur la construction du projet de territoire, la Charte de Pays, les Contrats,
- L'axe culturel : ce questionnaire a été construit par une commission de 5 ou 6 membres de notre CLD.

Il remercie tous les membres pour la diffusion de ce questionnaire qui a permis de comptabiliser 147 retours. L'objectif de la rencontre de ce soir est d'écouter les remarques suscitées par l'analyse de cette enquête et d'avoir un regard plus large sur la culture et le patrimoine en Tarentaise.

Il présente à l'assistance, les résultats de cette l'enquête.

Voir enquête jointe.

Remarques des membres

- Le questionnaire a été certainement rempli en priorité par des gens déjà concernés par la culture, il n'a pas été diffusé dans tous les cercles.
- Le questionnaire n'a pas pris en compte l'âge des personnes consultées. L'issue de cette enquête aurait certainement été différente si elle avait distingué les attentes en fonction des diverses populations (jeunes et moins jeunes, actifs et retraités par exemple). Une deuxième diffusion de ce questionnaire sera assurée en décembre auprès des plus jeunes.
- Le questionnaire n'a pas proposé « le coût » comme motif de renoncement à assister aux programmations culturelles. Néanmoins, il ne faut pas oublier qu'il existe des festivals ou des animations gratuites, comme « les Jeudis » d'Aime. Il est souligné que lors du « festival des balladins » (Bourg Saint Maurice), chaque participant payait ce qu'il souhaitait. Plusieurs membres regrettent la disparition de ce festival original qui reposait essentiellement sur un investissement énorme des bénévoles. D'autre part il est précisé par un membre qu'une place pour voir un match de football reste plus chère que la plupart des divertissements. Le public scolaire peut bénéficier de « la carte MRA » qui donne droit à des réductions.
- Les retours du questionnaire font apparaître que de nombreuses personnes regrettent que le patrimoine naturel ne soit davantage valorisé
- Une enquête a été menée auprès de 40 personnes sur le canton de Bourg Saint Maurice par Anne BAUTRAIT. Ses enseignements pourraient être compilés avec ceux de notre étude (besoin de trouver un ou plusieurs lieux avec accès possible pour les personnes handicapés, relayer et intensifier la diffusion de l'information, investissements, ciblage des jeunes...).
- Une plus importante communication sur les événements culturels permettrait de créer des liens plus étroits entre les différentes institutions.
- Est évoqué le problème des financements en matière de rénovation du patrimoine religieux, à la charge des communes. Alain MACHET précise que le patrimoine religieux est mis en valeur par « le circuit du baroque ». D'autres éléments de notre patrimoine architectural semblent oubliés (exemple : les moulins...).
- Aime est cité en exemple car doté d'un espace associatif novateur qui n'existe pas dans les autres cantons.

- Concernant les échanges avec l'Italie, l'exemple de coopérations avec la Maurienne est mis en avant.
- Est évoquée la nécessité de développer en Tarentaise l'apprentissage des langues (par exemple le franco provençal) et pour ce faire il s'agit de prévoir des financements liés.
- Au sujet du grand intérêt suscité pour une salle modulable, l'attention est portée sur les difficultés de financements (ce type de salle existe pourtant aux Karellis). Par ailleurs, au sujet de l'implantation d'une salle de spectacle, la compétition entre les Collectivités semble être un paramètre à prendre en considération.
- Alain MACHET rappelle aussi le rôle de l'APTV qui, avec notre CLD, fera également des propositions dans le cadre des prochains Contrats, notamment via ses différentes commissions
- En matière d'équipement, il semblerait de manière générale que les habitants qui ont répondu au questionnaire soient plus favorables à un recensement et une amélioration de l'existant plutôt que des investissements nouveaux et lourds.
- Le cas de Bourg Saint-Maurice est évoqué, à savoir le sort réservé au 7^{ème} BCA : quel place pour la culture et le patrimoine sur ce site ?
- L'éducation culturelle doit passer par la famille, l'école ... et un travail de terrain reste à faire pour sensibiliser, informer, intéresser à l'offre culturelle locale.
- Les spectacles décentralisés du Dôme sont un franc succès mais la question du financement se pose (le financement via la CORAL devant prendre fin).
- Le problème du calendrier des dates, des «chevauchements» est, pour certains membres un faux problème eu égard à ce qui se passe dans les grandes villes. En effet les différents publics s'orientent en fonction des programmations et de leurs affinités, même si de nombreuses animations ont lieu dans le même temps.
- Dans la programmation, il s'agit de ne pas oublier les jeunes et leurs attentes
- Notre CLD doit poursuivre cette réflexion afin d'être force de proposition dans le cadre des prochains Contrats.

La séance est levée à 21h00, Le Président remercie les membres pour leur présence et leur investissement, il donne rendez-vous pour le 5 janvier à Moûtiers sur le thème du suivi du Contrat CDRA signé entre le territoire et la Région.

Un verre de l'amitié est partagé.

Alain MACHET,
Président

